



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

téléphone

Question écrite n° 115602

Texte de la question

M. Jean-Claude Sandrier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la mise en place de numéros d'appel téléphonique surtaxés pour les services sociaux. Depuis plusieurs mois, de nombreux services publics et notamment des services sociaux ont mis en place des numéros d'appel téléphoniques à indicatif 08 dont beaucoup sont surtaxés. Cela représente un coût important pour les usagers surtout lorsqu'on cumule temps d'attente, temps d'orientation et temps de réponse. Cela conduit de nombreux usagers à subir des coûts importants de communications téléphoniques ou à renoncer à ces services faute de moyens pour payer. Aussi, il demande au Gouvernement de lui faire connaître ses intentions à ce propos et notamment s'il est décidé à envisager le retour à un coût de communications normal voire allégé pour ces dispositifs téléphoniques à caractère social.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Sandrier](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115602

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 195